

## Convention de formation

Il est établi la CONVENTION suivante entre :

M. (Nom) ..... (Prénom).....

Adhérent N° ..... Club de : .....

Et le Comité Départemental de Savoie de la FFCAM représenté par son :

Président, Trésorier (1)

Nom : .....Prénom. ....

### **Art 1 :**

**Le Comité Départemental de SAVOIE de la FFCAM** s'engage à prendre en charge la totalité de la formation d'instructeur de (2).....

Le montant de la formation lui sera remboursé sur une durée de 3 années sportives (du 1/10 de l'année en cours au 30/09 de l'année suivante) à raison d'un tiers du montant total par année.

Ce remboursement lui sera versé en septembre de chaque année au vu des attestations de stages, précisant les montants des stages suivis.

### **Art 2 :**

En contrepartie le stagiaire s'engage à **organiser et co-encadrer** sous le label CD 73, dans les 2 années qui suivent sa formation, un stage de formation ou (et) de recyclage de cadres par an, correspondant à la formation suivie.

### **Art 3 :**

Clause particulière (à préciser si nécessaire)

Fait en double exemplaire à CHAMBERY le : .....

**Le Président, Trésorier (1)**

**Le Stagiaire**